

# Fiche de Données de Sécurité

## SPRAY NETTOYANT 3.1



Fiche du 21/6/2019, révision 4

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1. Identificateur de produit  
Identification du mélange  
Dénomination commerciale: SPRAY NETTOYANT 3.1  
Code produit: 018106
- 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées  
Usage recommandé :  
Détergent pour surfaces dures.  
Utilisations professionnelles (SU22) - Produits de lavage et de nettoyage (PC35)  
Usages déconseillés :  
Usages différents de celles recommandés. Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits.
- 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité  
GEH – Parc d'activité des Cortots – 12, Rue des Cortots – 21121 Fontaine Les Dijons – France.  
Tél: 0810 026 826 - geh@geh.fr - www.geh.fr
- 1.4. Numéro d'appel d'urgence

FRANCE Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Nancy (Hopital Central) - 29 av. du Maréchal de Lattre-de-Tassigny F-54035 Nancy Cedex - +33 8332 3636

FRANCE Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris (Hopital Fernand Widal) - 200 rue du Faubourg Saint Denis 75475 Paris Cedex 10 - +33 1 40 05 48 48

France ORFILA - +33 1 45 42 59 59  
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Nancy 03 83 22 50 50 (24h/24h)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1. Classification de la substance ou du mélange  
Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP) :  
Aquatic Chronic 3, Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
  
Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :  
Aucun autre danger
- 2.2. Éléments d'étiquetage  
Pictogrammes de danger:  
Aucune  
Mentions de danger:  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
Conseils de prudence:  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation.  
Dispositions spéciales:  
EUH210 Uniquement à usage professionnel. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.  
EUH208 Contient du (de la) COMPLEXE DE ZINC AMMONIAQUE CARBONATE. Peut produire une réaction allergique.  
EUH208 Contient du (de la) METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE, METHYLISOTHIAZOLINONE. Peut produire une réaction allergique.

# Fiche de Données de Sécurité

## SPRAY NETTOYANT 3.1



Contenu du produit :

polycarboxylates, agents de surface non ioniques < 5 %

Le produit contient également: Parfums

Allergènes : LINALOOL

Agents conservateurs: METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE,  
METHYLISOTHIAZOLINONE

Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs:

Aucune

### 2.3. Autres dangers

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

Autres dangers:

Aucun autre danger

---

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable, le produit est un mélange.

### 3.2. Mélanges

Composants dangereux aux termes du Règlement CLP et classification relative :

>= 0.1% - < 0.25% COMPLEXE DE ZINC AMMONIAQUE CARBONATE

CAS: 38714-47-5, EC: 254-099-2



3.2/2 Skin Irrit. 2 H315



3.3/2 Eye Irrit. 2 H319



3.4.2/1 Skin Sens. 1 H317



4.1/A1 Aquatic Acute 1 H400



4.1/C1 Aquatic Chronic 1 H410

>= 0.0010% - < 0.0015% METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE, METHYLISOTHIAZOLINONE

Numéro Index: 613-167-00-5, CAS: 55965-84-9, EC: 611-341-5



3.1/2/Inhal Acute Tox. 2 H330



3.1/2/Dermal Acute Tox. 2 H310



3.1/3/Oral Acute Tox. 3 H301



3.2/1B Skin Corr. 1B H314



3.3/1 Eye Dam. 1 H318



3.4.2/1 Skin Sens. 1 H317

# Fiche de Données de Sécurité

## SPRAY NETTOYANT 3.1

 4.1/A1 Aquatic Acute 1 H400 M=100.

 4.1/C1 Aquatic Chronic 1 H410 M=100.

EUH071

---

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

En cas de contact avec la peau :

Laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

En cas d'ingestion :

Ne faire vomir en aucun cas. CONSULTEZ IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Jusqu'à la date de révision de ce document, ne sont pas connus les effets et les symptômes indésirables de l'exposition du produit, y compris la réactivité chimique et l'instabilité.

Jusqu'à la date de révision de ce document, ne sont pas connus des effets chroniques dû au contact du mélange avec la peau, les yeux ou pour inhalation, ingestion.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement :

Jusqu'à la date de révision de ce document, ne sont pas connus les effets et les symptômes indésirables de l'exposition du produit, y compris la réactivité chimique et l'instabilité.

---

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Eau.

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

Aucun en particulier.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le mélange ne contient pas d'ingrédients classés comme explosifs conformément au règlement 1272/2008 (CLP) CE.

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

Le mélange ne contient pas d'ingrédients classés comme explosifs conformément au règlement 1272/2008 (CLP) CE.

---

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter les dispositifs de protection individuelle.

Emmener les personnes en lieu sûr.

Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

- 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement  
Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.  
En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.  
Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.
- 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage  
Laver à l'eau abondante. Réunir le produit dans des réservoirs de confinement.
- 6.4. Référence à d'autres rubriques  
Voir également les paragraphes 8 et 13.

---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

- 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger  
Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.  
Ne pas utiliser de conteneurs vides avant qu'ils n'aient été nettoyés.  
Avant les opérations de transfert, s'assurer que les conteneurs ne contiennent pas de matériaux incompatibles résiduels.  
Les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de repas.  
Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.  
Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.
- 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités  
Stocker à l'écart des rayons du soleil.  
Stocker dans un endroit frais et bien ventilé.  
Ne pas entreposer dans des conteneurs ouverts ou non étiquetés.  
Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.  
Matières incompatibles:  
Jusqu'à la date de révision de ce document, ne sont pas connus les effets et les symptômes indésirables de l'exposition du produit, y compris la réactivité chimique et l'instabilité. Voir aussi 1.2 et 7.2.  
Voir section 10.  
Indication pour les locaux:  
Locaux correctement aérés.
- 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)  
Aucune utilisation particulière

---

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

- 8.1. Paramètres de contrôle  
Jusqu'à la date de révision de ce document, ne sont pas des données expérimentales ne sont pas disponibles sur le mélange. Ci-dessous, les limites d'exposition professionnelle, si elles sont disponibles, pour les composants énumérés au paragraphe 3.2.

### Valeurs limites d'exposition DNEL

Jusqu'à la date de révision de ce document, ne sont pas des données expérimentales ne sont pas disponibles sur le mélange. Ci-dessous, les limites d'exposition DNEL, le cas échéant, pour les composants énumérés au paragraphe 3.2.

### Valeurs limites d'exposition PNEC

Jusqu'à la date de révision de ce document, ne sont pas des données expérimentales ne sont pas disponibles sur le mélange. Ci-dessous, les limites d'exposition PNEC, le cas échéant, pour les composants énumérés au paragraphe 3.2.

- 8.2. Contrôles de l'exposition

# Fiche de Données de Sécurité

## SPRAY NETTOYANT 3.1

**Protection des yeux:**

Non requis pour une utilisation normale. Opérer quoi qu'il en soit selon les bonnes pratiques de travail.

**Protection de la peau:**

L'adoption de précautions spéciales n'est pas requise pour une utilisation normale.

**Protection des mains:**

Non requis pour une utilisation normale.

**Protection respiratoire:**

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

**Risques thermiques :**

Le produit n'est pas inflammable ou explosif - voir le paragraphe 2.1. Le produit ne contient pas de composants explosifs.

Jusqu'à la date de révision de ce document, ne sont pas connus les effets et les symptômes indésirables de l'exposition du produit, y compris la réactivité chimique et l'instabilité.

**Contrôles de l'exposition environnementale :**

Jusqu'à la date de révision de ce document, ne sont pas connus les effets et les symptômes indésirables de l'exposition du produit, y compris la réactivité chimique et l'instabilité.

Voir aussi la section 6.2.

**Contrôles techniques appropriés**

Aucun autre contrôle technique adapté à votre produit dans des conditions normales.

Voir aussi la section 1.2, l'article 7 et exposition Scénario - annexe I du présent document.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| Propriétés   | valeur               | Méthode :             | Remarques :  |
|--|----------------------|-----------------------|--|
| Aspect et couleur:   | Liquide opaque, bleu | Visuel                | --   |
| Odeur:   | Lavande              | Olfactif              | --   |
| Seuil d'odeur :  | Evidente             | Olfactif              | --   |
| pH:  | 9,0 +/- 0,5          | Contrôle instrumental | --   |
| Point de fusion/congélation:                                   | Pas important        | --                    | Paramètre non pertinent pour le type de produit                        |
| Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition:         | >= 100 °C            | --                    | Valeur estimée sur les propriétés chimiques / physiques des composants |
| Point éclair:  | > 65 ° C             | --                    | Valeur estimée sur les propriétés chimiques / physiques des composants |
| Vitesse d'évaporation :  | Pas important        | --                    | Paramètre non pertinent pour le type de produit                        |
| Inflammation solides/gaz:                                      | Pas important        | --                    | Paramètre non pertinent pour le type de produit                        |
| Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion : | Pas important        | --                    | Paramètre non pertinent pour le type de produit                        |
| Pression de vapeur:  | Pas important        | --                    | Paramètre non pertinent pour le type de produit                        |
| Densité des vapeurs:   | Pas important        | --                    | Paramètre non pertinent pour le type de produit                        |
| Densité relative:  | 1.006 g/ml           | contrôle              | --   |

## Fiche de Données de Sécurité SPRAY NETTOYANT 3.1

|   |               |              |   |
|---|---------------|--------------|---|
|   |               | instrumental |   |
| Hydrosolubilité:                        | Complète      | --           | Interne Tests   |
| Solubilité dans l'huile :               | Partielle     | --           | Interne Tests   |
| Coefficient de partage (n-octanol/eau): | < 1000        | --           | Valeur estimée en fonction de la solubilité du mélange. |
| Température d'auto-allumage :           | Pas important | --           | Paramètre non pertinent pour le type de produit         |
| Température de décomposition:           | Pas important | --           | Paramètre non pertinent pour le type de produit         |
| Viscosité:                              | < 10 cP       | --           | Valeur estimative. Mélange pas visqueux.                |
| Propriétés explosives:                  | Pas important | --           | Paramètre non pertinent pour la composition du produit  |
| Propriétés comburantes:                 | Pas important | --           | Paramètre non pertinent pour la composition du produit  |

### 9.2. Autres informations

| Propriétés  | valeur        | Méthode : | Remarques :                                     |
|---|---------------|-----------|---|
| Miscibilité:  | Pas important | --        | Paramètre non pertinent pour le type de produit |
| Liposolubilité:                                       | Pas important | --        | Paramètre non pertinent pour le type de produit |
| Conductibilité:                                       | Pas important | --        | Paramètre non pertinent pour le type de produit |
| Propriétés caractéristiques des groupes de substances | Pas important | --        | Paramètre non pertinent pour le type de produit |

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Jusqu'à la date de révision de ce document, ne sont pas connus les effets et les symptômes indésirables de l'exposition du produit, y compris la réactivité chimique et l'instabilité.

### 10.2. Stabilité chimique

Jusqu'à la date de révision de ce document, ne sont pas connus les effets et les symptômes indésirables de l'exposition du produit, y compris la réactivité chimique et l'instabilité.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Jusqu'à la date de révision de ce document, ne sont pas connus les effets et les symptômes indésirables de l'exposition du produit, y compris la réactivité chimique et l'instabilité.

Voir aussi la section 7.2.

### 10.4. Conditions à éviter

Usages différents de celles recommandés. Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Voir aussi 1.2 et 7.2

### 10.5. Matières incompatibles

Jusqu'à la date de révision de ce document, ne sont pas connus les effets et les symptômes indésirables de l'exposition du produit, y compris la réactivité chimique et l'instabilité. Voir aussi 1.2 et 7.2.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Jusqu'à la date de révision de ce document, ne sont pas connus les effets et les symptômes indésirables de l'exposition du produit, y compris la réactivité chimique et l'instabilité.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques sur le produit :

SPRAY NETTOYANT 3.1

- a) toxicité aiguë  
Non classé  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- b) corrosion cutanée/irritation cutanée  
Non classé  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- c) lésions oculaires graves/irritation oculaire  
Non classé  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- d) sensibilisation respiratoire ou cutanée  
Non classé  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- e) mutagénicité sur les cellules germinales  
Non classé  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- f) cancérogénicité  
Non classé  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- g) toxicité pour la reproduction  
Non classé  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- h) toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique  
Non classé  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- i) toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée  
Non classé  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- j) danger par aspiration  
Non classé  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations toxicologiques sur les substances principales se trouvant dans le produit :

Ci-dessous sont présentés, si disponible, les informations toxicologiques des composants énumérés au paragraphe 3.2.

METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE, METHYLISOTHIAZOLINONE - CAS: 55965-84-9

- a) toxicité aiguë:  
Test: LC50 - Voie: Inhalation de poussières - Espèces: Rat = 0.31 mg/l - Durée: 4h
- b) corrosion cutanée/irritation cutanée:  
Test: Corrosif pour la peau - Voie: Peau Positif
- c) lésions oculaires graves/irritation oculaire:  
Test: Corrosif pour les yeux Positif
- d) sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Test: Sensibilisation de la peau - Voie: Peau Positif

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

Jusqu'à la date de révision de ce document, ne sont pas disponibles les données expérimentales sur le mélange. Ci-dessous sont présentés, si disponible, les informations ecotoxicologiques des composants énumérés au paragraphe 3.2.

#### SPRAY NETTOYANT 3.1

Le produit est classé: Aquatic Chronic 3 - H412

#### COMPLEXE DE ZINC AMMONIAQUE CARBONATE - CAS: 38714-47-5

##### a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons > 0.1 mg/l - Durée h: 96

#### METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE, METHYLISOTHIAZOLINONE - CAS: 55965-84-9

##### a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 0.19 mg/l - Durée h: 96 - Remarques:

Oncorhynchus mykiss

Point final: EC50 - Espèces: Daphnie = 0.16 mg/l - Durée h: 48

Point final: EC50 - Espèces: Algues = 0.018 mg/l - Durée h: 72 - Remarques:

Selenastrum capricornutum

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Jusqu'à la date de révision de ce document, ne sont pas disponibles les données expérimentales sur le mélange. Ci-dessous sont présentés, si disponible, les informations ecotoxicologiques des composants énumérés au paragraphe 3.2.

Non applicable

L'(les) agent(s) tensioactif(s) contenu(s) dans cette préparation est (sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité prévues par le règlement (CE) n ° 648/2004 relatif aux détergents. Toutes les données à l'appui sont tenus à la disposition des autorités compétentes des États membres et seront fournis à ces autorités si elles en font la demande ou à la demande d'un fabricant de détergent.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Jusqu'à la date de révision de ce document, ne sont pas disponibles les données expérimentales sur le mélange. Ci-dessous sont présentés, si disponible, les informations ecotoxicologiques des composants énumérés au paragraphe 3.2.

Non applicable

### 12.4. Mobilité dans le sol

Jusqu'à la date de révision de ce document, ne sont pas disponibles les données expérimentales sur le mélange. Ci-dessous sont présentés, si disponible, les informations ecotoxicologiques des composants énumérés au paragraphe 3.2.

Non applicable

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

### 12.6. Autres effets néfastes

Jusqu'à la date de révision de ce document, pas connu effets et symptômes indésirables envers l'environnement.

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Récupérer si possible. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

Ne pas rejeter dans le sol ou dans les égouts.

Voir aussi la section 6.



---

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

- 14.1. Numéro ONU  
Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU  
Non applicable
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport  
Non applicable
- 14.4. Groupe d'emballage  
Non applicable
- 14.5. Dangers pour l'environnement  
ADR-Polluant environnemental: Non  
IMDG-Marine polluant: No
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur  
Non applicable
- 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC  
Non applicable

---

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)

Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 758/2013

Règlement (UE) 2015/830

Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)

Règlement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)

Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)

Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)

Règlement (EU) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)

Règlement (EU) n° 2015/1221 (ATP 7 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/918 (ATP 8 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/1179 (ATP 9 CLP)

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

Aucune

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:

Directive 2012/18/EU (Seveso III)

Règlement (CE) no 648/2004 (détergents).

Dir. 2004/42/CE (Directive COV)

Dispositions relatives aux directive EU 2012/18 (Seveso III):

Catégorie Seveso III conformément à l'Annexe 1, partie 1

Aucun

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non, pour des instructions sur toute sécurité mangling voir les section 7 et 8 et le scénario d'exposition - l'annexe I du présent document.

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange.

Substances pour lesquelles une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée :

Aucune

# Fiche de Données de Sécurité

## SPRAY NETTOYANT 3.1

### RUBRIQUE 16: Autres informations



Texte des phrases cités à la section 3:

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H330 Mortel par inhalation.

H310 Mortel par contact cutané.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

| Classe de danger et catégorie de danger | Code         | Description   |
|---|--------------|---|
| Acute Tox. 2                            | 3.1/2/Dermal | Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 2                        |
| Acute Tox. 2                            | 3.1/2/Inhal  | Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 2                          |
| Acute Tox. 3                            | 3.1/3/Oral   | Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 3                          |
| Skin Corr. 1B                           | 3.2/1B       | Corrosion cutanée, Catégorie 1B                                       |
| Skin Irrit. 2                           | 3.2/2        | Irritation cutanée, Catégorie 2                                       |
| Eye Dam. 1                              | 3.3/1        | Lésions oculaires graves, Catégorie 1                                 |
| Eye Irrit. 2                            | 3.3/2        | Irritation oculaire, Catégorie 2                                      |
| Skin Sens. 1                            | 3.4.2/1      | Sensibilisation cutanée, Catégorie 1                                  |
| Aquatic Acute 1                         | 4.1/A1       | Danger aigu pour le milieu aquatique, Catégorie 1                     |
| Aquatic Chronic 1                       | 4.1/C1       | Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 1 |
| Aquatic Chronic 3                       | 4.1/C3       | Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 3 |

Paragraphe modifiés de la révision précédente:

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

RUBRIQUE 16: Autres informations

Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

| Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 | Méthode de classification |
|--|---------------------------|
| Aquatic Chronic 3, H412                                    | Méthode de calcul         |

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée.  
Principales sources bibliographiques:

# Fiche de Données de Sécurité

## SPRAY NETTOYANT 3.1



ECDIN - Réseau d'information et Informations chimiques sur l'environnement - Centre de recherche commun, Commission de la Communauté Européenne  
PROPRIÉTÉS DANGEREUSES DES MATÉRIAUX INDUSTRIELS DE SAX - Huitième Edition - Van Nostrand Reinold

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière. L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

|                   |  |
|-------------------|--|
| ADR:              | Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.                                   |
| CAS:              | Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).                                      |
| CLP:              | Classification, Etiquetage, Emballage.   |
| DNEL:             | Niveau dérivé sans effet.  |
| EC0/10/20/50/100: | Concentration effective pour 0/10/20/50/100 pour cent de la population testée  |
| EINECS:           | Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.  |
| GefStoffVO:       | Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.  |
| GHS:              | Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.  |
| IATA:             | Association internationale du transport aérien.  |
| IATA-DGR:         | Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aérien" (IATA). |
| ICAO:             | Organisation de l'aviation civile internationale.  |
| ICAO-TI:          | Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).                                     |
| IMDG:             | Code maritime international des marchandises dangereuses.  |
| INCI:             | Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.   |
| KSt:              | Coefficient d'explosion.   |
| LC0/10/20/50/100: | Concentration létale pour 0/10/20/50/100 pour cent de la population testée.  |
| LD0/10/20/50/100: | Dose létale pour 0/10/20/50/100 pour cent de la population testée.   |
| NOEC:             | Concentration sans effet observé   |
| NOAEL(R)/NOAEC:   | Non observé dose sans effet nocif (répétée) / Concentration  |
| OECD:             | Organisation for Economic Co-operation and Development   |
| PNEC:             | Concentration prévue sans effets.  |
| RID:              | Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.                                    |
| STEL:             | Limite d'exposition à court terme.   |
| STOT:             | Toxicité spécifique pour certains organes cibles.  |
| TLV:              | Valeur de seuil limite.  |
| TWA:              | Moyenne pondérée dans le temps   |
| WGK:              | Classe allemande de danger pour l'eau.   |

# Fiche de Données de Sécurité

## SPRAY NETTOYANT 3.1



### ANNEXE I

#### PRODUIT PROFESSIONNEL DETERGENT POUR SURFACES DURES

|  |   |
|--|---|
| <b>Titre du scénario d'exposition</b>  |   |
| Détergent pour le nettoyage en général: Processus manuel.  |   |
| <b>Description de l'utilisation</b>  |   |
| Secteur d'utilisation  | SU22 – Usage professionnel  |
| Catégorie du produit   | PC35 – Produit pour le lavage et le nettoyage (produits à base de solvant inclus)                           |
| <b>Description des activités/des processus inclus dans le scénario d'exposition</b>  |   |
| Diluer le produit avec de l'eau selon les modalités indiquées sur l'étiquette, si nécessaire.  |   |
| Utiliser le produit selon les modalités d'utilisation décrites sur l'étiquette.  |   |
| Laisser agir.  |   |
| Rincer, si nécessaire  |   |
| <b>Durée et fréquence d'utilisation</b>  |   |
| Phases d'utilisation   | - 1 fois par jour pour les détergents d'entretien quotidien<br>- Périodique pour les détergents spécifiques |
| Les valeurs limites des ingrédients, si pertinentes, se trouvent à la section 8 de la FDS.   |   |
| <b>Forme physique de la préparation et concentration</b>   |   |
| Liquide. A diluer ou prêt à l'usage selon le type de produit.  |   |
| Dans la section 2 de la FDS du produit et sur l'étiquette du produit se trouve la classification du mélange.   |   |
| La classification se base sur la classification des ingrédients du mélange et sur la base des propriétés chimiques et physiques reportées à la section 9 de la FDS.  |   |
| <b>Conditions d'utilisation</b>  |   |
| Température ambiante   |   |
| Une bonne ventilation du lieu de travail est suffisante.   |   |
| <b>Protection</b>  |   |
| Voir section 8 de la FDS du produit pour de plus amples informations sur les EPI   | La formation du travailleur sur l'utilisation et le respect des EPI sont sous-entendus.                     |
| Ne pas manger ou boire, ne pas fumer   | Eviter le contact avec la peau  |
| Ne pas exposer à une flamme libre  | Ne pas mélanger avec d'autres produits  |
| Se laver les mains après utilisation.  |   |
| Instructions lors de pertes de produit : diluer avec de l'eau et sécher  |   |
| Voir la section 6 de la FDS en cas de déversement accidentel   |   |
| Suivre les instructions d'utilisation reportées sur l'étiquette ou sur la fiche technique. Le correct respect des normes d'hygiènes sur le lieu de travail est recommandé, comme spécifié dans la section 7 de la FDS. |   |
| <b>Mesures environnementales</b>   |   |
| Voir section 6 de la FDS en cas de déversement accidentel  |   |
| Voir section 12 de la FDS pour les informations toxicologiques du mélange et des composants dangereux.   |   |
| Voir section 13 de la FDS pour l'élimination.  |   |

Notes :

FDS : Fiche de données de sécurité

EPI: équipement de protection individuelle